

Travail, sécurité des travailleurs et ergonomie des bâtiments

Plan d'actions pour l'animation de l'axe 1, thème 5

Référents : **Jean-Charles Commandré** – SUAMME - 04 66 65 62 00 - jean-charles.commandre@lozere.chambagri.fr
Stéphane MILLE – Institut de l'Élevage – 04 72 72 49 92 – stephane.mille@inst-elevage.asso.fr

1. RECENSEMENT des projets, groupes de travail, échanges en cours sur ce thème

- Groupe de travail « Intégrer la santé et sécurité des travailleurs dans la conception et la maintenance des bâtiments d'élevage de bovins » MAP, IE, CA, GIE Bretagne, CCMSA, SRITEPSA, Groupama (financement MAP 2006/2007). Repérage des risques (fait début 2007), début de formalisation d'un document de sensibilisation (ateliers bovins lait)
- « Travail et Bâtiments » projet CasDAR 2005, Chef de file du projet : Institut de l'Élevage. Réseau thématique et opérations pilotes pour l'amélioration des conditions de travail en élevage. Ce projet a été prolongé jusqu'au 30 juin 2008.
- « Aménagement d'une salle de gavage », Réflexion menée en 2007 (ITAVI + MSA)
- Divers groupes de réflexions nationaux ou régionaux, sur les thèmes suivants :
 - Ergonomie en salle de traite (bovins lait)
 - Une salle de traite efficace et confortable (bovins lait)
 - Amélioration du travail en salle de traite (ovins lait) : action en cours, groupe de travail : CA12, SUAMME, MSA, Confédération de Roquefort, UNOTEC.
 - Conditions de travail en élevage ovins lait
 - Information éleveurs : matériaux de toiture des bâtiments d'élevage
 - Contention et manipulation (3 guides Bovins confiance parus début 2008).

2. OBJECTIFS D'ANIMATION DU THEME à 3 ANS

- O1 = Recenser les expériences et études terminées et en cours et les faire connaître, ainsi que des publications non liées à des actions clairement identifiées.
O2 = Définir les limites de compétences sur le thème du travail entre les RMT « bâtiments d'élevage du futur » et « travail en élevage ». Le RMT bâtiment se limitera, à priori, aux incidences sur le travail à l'intérieur des bâtiments et autour des ouvrages de stockage / traitement.
O3 = Faire le point sur les publications des sources d'accident dans les bâtiments d'élevage.
O4 = Mutualiser les connaissances et faire le lien avec le RMT Travail en élevage.
O5 = Inciter à des rapprochements entre actions lorsque cela semble intéressant.
O6 = Donner un avis sur les outils et actions de communication et de formation (liens avec axe 4).

3. CHRONOLOGIE DE MISE EN PLACE DES ACTIONS D'ANIMATION DU THEME

- **Phase 1 : (2008-2009)**
 - Contacter le RMT « travail en élevage », pour définir les limites de compétences et complémentarités entre les deux RMT sur le thème du travail (O2).
 - Etablir le recensement (O1)
 - Organiser un tableau de bord d'avancement des projets (O1)
 - Faire le point sur les sources d'accident dans les bâtiments d'élevage (O3)
- **Phase 2 : (2009/2010)**
 - Etablir une fiche synthétique pour chaque action (O1)
 - Tenir à jour le tableau de bord (O1)
 - Alimenter « l'espace collaboratif » (O4)
 - Repérer les « vides » et initier les actions nouvelles (O5)
 - Avis sur les outils et actions de communication et de formation (O6)
 - Proposer de nouveaux projets soumis à financement

4. MOYENS TECHNIQUES NECESSAIRES A L'ANIMATION DU THEME

Espace collaboratif
Groupe(s) de travail

5. PRODUCTIONS DU RMT SPECIFIQUES AU THEME

DATE	OBJET
fin 2008	Tableau de bord des projets
mi 2009	Fiches de synthèse par action
Avant fin 2009	Annuaire des personnes ressources
En continu	Alimenter la base de données et l'espace collaboratif

Fiche validée par le comité de pilotage, le 3 juin 2008